

SOMMAIRE

Immobilier : ça dégage à tous les étages !	1
Bilan restauration	1
Bilan Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (HSCT) 2024	2
Fortes chaleurs, consignes et marges de manœuvre managériales	2

Immobilier : ça dégage à tous les étages !

Les perspectives d'aménagement territorial de la Normandie, Dieppe, en l'occurrence, qui va accueillir certains des plus grands projets industriels et énergétiques de France, conduisent bailleurs publics et privés à multiplier les présentations de projets immobiliers en vue d'héberger les futurs travailleurs de deux nouveaux EPR de la centrale nucléaire de Penly (EPR : Réacteur Pressurisé Européen). C'est dans ce contexte et les enjeux économiques associés que vos élus ont été consultés sur le projet de cession du site de Dieppe Escarpe et de prise à bail sur le même site.

Faute de garanties claires concernant les conditions d'accueil et de travail des occupants du site, et en l'absence d'engagement de la direction, **la CFE-CGC Orange s'est associée au vote d'une résolution. Cette résolution demande une nouvelle consultation si des travaux ou aménagements sont prévus par le nouveau propriétaire.**

Cette urgence de rationalisation des espaces conduit également l'entreprise à présenter un projet d'évolution des baux sur le site de Lanester-Kerpont, une actualisation pour le Schéma Directeur Territorial Immobilier de Rennes (SDIT) au

travers, dans un premier temps, d'un projet de nouvelle prise à bail d'un bâtiment « Rue du Bignon » à Chantepie (35).



Pour mémoire en septembre 2023 vos élus CFE-CGC évoquaient l'objectif de 30% de réduction des espaces tertiaires attendu pour fin 2025 avec pour fil rouge : « la libération des immeubles sous occupés pour faire rejoindre leurs occupants pas assez nombreux, les immeubles qui auront été rénovés car considérés comme pérennes ou des prises à bail sur du neuf ».

Bilan restauration : laissons la possibilité aux salariés de choisir, sans contrainte, leur mode de restauration en adéquation avec leur mode de vie !

2024 a connu une mise en place fastidieuse de la nouvelle commission restauration DOGO et des comités restaurants.

Le CTNR (Comité National Technique de la Restauration) a décidé de relancer la procédure d'appel d'offres pour les contrats avec les sociétés de restauration, la dernière datant de 2014. Il était temps ! Trouvez-nous des entreprises ou les contrats ne sont renégociés qu'au bout de 10 ans dans ce domaine ! **La mise en place des nouveaux contrats sur 3 des 8 restaurants Orange de la DOGO : Caen Venoix-Carpiguet, Quimper, St Jacques de la Lande 2, n'a pas permis d'améliorer partout la qualité des services.**

3 mois après, nous constatons que la qualité n'est pas au rendez-vous et nous doutons du pouvoir des (DLR) Délégués

locaux à la Restauration pour améliorer les prestations dans les restaurants Orange ainsi que les RIE RIA.

La fermeture des restaurants Orange et des conventions continue (Evreux a été fermé au mois de juin 2024). **Nous regrettons le manque d'anticipation et de communication auprès des salariés concernés.**

Le sondage réalisé en 2024 montre **un taux de satisfaction en baisse à 70%** (-10 points par rapport à 2023 pour le taux de satisfaction des restaurants Orange et RIE-RIA). Nous restons vigilants face à la baisse de satisfaction dans certains RIE-RIA et aux attentes d'amélioration concernant le choix, le temps d'attente et la qualité des plats. Comme nous l'annoncions lors de notre déclaration de février 2024 la qualité est en baisse et nous ne constatons pas de plan d'action efficace !

Bilan Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (HSCT) 2024

A l'image des années précédentes nous regrettons de constater trop peu d'actions de prévention primaire mises en place dans les bilans HSCT 2024 des différentes unités opérationnelles présentées.

Nous regrettons le manque de recrutement et le non-remplacement des départs dans de nombreux services. Ces départs sont pourtant connus depuis longtemps pour la plupart. Cette situation entraîne inévitablement une charge de travail supplémentaire pour le personnel restant et un désengagement très préoccupant.

Les réorganisations à venir nous font douter quant à l'engagement de la Direction à améliorer les conditions de travail pour 2025 et dans les années qui suivront.

À cela s'ajoute le manque de prise en compte des dérives liées à l'utilisation des outils digitaux, le constat alarmant sur la dégradation de la santé physique et mentale des d'Orange en Direction Orange Grand Ouest. Cette dégradation touche depuis quelques temps les services de santé au travail eux-mêmes.

Les élus CFE-CGC Orange n'ont pas manqué de souligner dans leurs commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) respectives l'absence d'évaluation de la charge au travail, en dépit des nombreuses réorganisations et divers déménagements à répétition, l'absence de prévention des

risques liés au télétravail et plus largement l'absence de prévention en matière de risques psychosociaux, alors même que l'ensemble des acteurs de terrain ne cesse de remonter leur augmentation croissante.

Avis de la CFE-CGC

Nous déplorons que :

- ◆ Que la charge de travail des managers ne soit pas d'avantage prise en compte dans les plans de prévention eu égard aux différentes réorganisations, aux SDIT de plus en plus nombreux, à la réduction des effectifs dans les équipes ;
- ◆ Le travail systématiquement réalisé dans l'urgence avec des documents incomplets soient reçus en retard ou bien présentés directement en réunion ;
- ◆ Que quasiment toutes les commissions ne soient ni concertées ni associées aux analyses d'impacts humains lors des groupes de travail pluridisciplinaires. Cela traduit un manque de transparence et de dialogue social ;
- ◆ Cette année encore le nombre de préventeurs reste largement insuffisant par rapport à leur charge de travail et au périmètre étendu des bornes de la Direction Orange Grand Ouest.

Fortes chaleurs, consignes et marges de manœuvre managériales

Comme l'ensemble des salariés en France vous avez reçu le 30 juin un mail faisant : **le point sur les mesures de prévention contre les risques liés aux fortes chaleurs.**

Intégré au Code du travail, le décret n°2025-482 du 27 mai 2025 impose des mesures concrètes dès l'activation de la vigilance météorologique. Vos élus ont demandé à échanger sur les modalités de mise en œuvre et d'application des consignes par les managers, la communication homogène de celles-ci (par exemple d'une UCI à l'autre sur notre territoire...).

Vigilance de la CFE-CGC

La CFE-CGC reste vigilante concernant l'effectivité de marges de manœuvre à la main de la ligne managériale de proximité, leur adaptation en bonne intelligence aux approches individuelles et collectives et, quand c'est pertinent et possible, d'élargir les conditions d'obtention du télétravail occasionnel.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE

Élus titulaires CSEE :

Emilie AUBIN
Eddy JEGOU
Laurence LE BOTT
Eric PICOT
Vincent BODIGUEL
Isabelle ROSSOLIN
Nizar DJEMAA
Anne-Sophie HAQUIN
Bérengère CARPENTIER
Mohamed MALEK

Élus suppléants CSEE :

Laurent DELAVIGNE
Martial LAGEON
Enora PENE
Régis RADUREAU
Naouel LIMAM
Laurent KHELIFA
Virginie BEJI RUELE
Mélanie LEYRAL
Enoal GUENNOC

Commissions CSEE :

Emploi Formation : Alexandra Marga, Thomas Roger, Bruno Visine
Commission Handicap : Virginie Beji Ruelle, Ronan Saliou, Naouel Limam
Commission ASC : Martial Lageon, Régis Radureau, Naouel Limam
Commission Restauration : Isabelle Rossolin, Brice Imbert, Orion Grondin
Commission des marchés : Isabelle Rossolin, Nizar Djemaa, Vincent Bodiguel
Commission Projets Economie Evolution des marchés : Vincent Bodiguel, Marie-Ange Leduc, Boualem Zerzour
Egalité Professionnelle : Eddy Jegou, Laurence Le Bott, Enora Pene

Représentant syndical : Olivier Ombredane



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-go/>

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

